

samedi 18 octobre 2008, mis à jour à 11:03

## REIMS

### Les deux soeurs "disparues" à Reims sont reparties avec leur mère en Italie

AFP



© AFP

Les deux soeurs de 11 et 13 ans réapparues jeudi à Reims après que leur père et des proches ont organisé leur fausse disparition pendant dix jours, sont reparties vendredi soir en Italie avec leur mère, a annoncé samedi à l'AFP la procureure de la République de Reims.

"Elles sont reparties hier soir avec leur maman, elles étaient d'accord pour repartir", a déclaré Madeleine Simoncello, ajoutant que "l'histoire se (terminait) bien".

"Elles sont reparties complètement consentantes, contrairement à ce que l'on avait pu dire", a ajouté Mme Simoncello.

Vendredi, leur père, un Franco-Italien de 36 ans, un oncle de 41 ans et deux proches de 40 et 48 ans ont été mis en examen pour soustraction de mineurs et laissés libres sous contrôle judiciaire pour avoir organisé la fausse fuite des deux soeurs.

Jeudi matin, les adolescentes âgées de 11 et 13 ans s'étaient présentées "comme si de rien n'était" à leur collège à Reims, où elles auraient dû se rendre le 6 octobre, jour de leur "disparition" du domicile paternel.

Depuis plusieurs mois, elles étaient l'enjeu d'un conflit entre leurs parents séparés, leur père les ayant soustraites avant leur disparition à la garde de leur mère, une Italienne âgée de 37 ans résidant en Calabre, à Lamezia Terme.

Nées en Italie, les soeurs ont quitté ce pays pour Reims avec leur père durant l'été 2007. Leur mère, qui en avait la garde, a alors saisi la justice pour les récupérer.

En juillet dernier, un juge de Reims avait ordonné une expertise psychologique des enfants et des parents - le père accusant la mère de maltraitance, et celle-ci l'accusant de manipuler ses filles -, mais le parquet avait fait appel. Le 2 octobre, la cour d'appel de Reims avait ordonné leur retour en Italie, auprès de leur mère.

Le couple a une troisième fille, âgée de 16 ans, qui vit avec sa mère en Italie.